



Comment remplir la feuille de match U12

Voici ce qu'il est **obligatoire** d'indiquer sur la feuille de match **lors de chaque rencontre**.

Couleur obligatoire de l'écriture de toute la feuille : bleue ou noire et rouge

Vous devez être présent, au minimum 20 minutes avant le match, ce qui vous laisse le temps de préparer la feuille lorsque vous êtes à domicile, vous devez ensuite la donner à l'adversaire pour qu'il puisse lui aussi remplir sa partie.

Lorsque vous êtes à l'extérieur, n'attendez pas que l'on vous l'apporte mais cherchez un responsable du club pour vous procurer la feuille et la remplir dans les délais.

ENSUITE allez trouver le ou les arbitres **dès que possible** avant le match pour lui présenter la feuille de match, les licences de votre équipe (licences avec photos ou avec une pièce d'identité officielle) et certificats médicaux.

FEUILLE DE RENCONTRE : CATEGORIE U12

Format: 5C/5 Dimensions: tout terrain Nbr périodes: 4 Durée périodes: 8 minutes Avec/sans arrêt: Avec

N° rencontre: _____ Catégorie + série: _____ date: ____/____/____ Heure: ____:____

Arbitre 1: _____ Arbitre 2: _____

Equipe A: _____ Matricule: _____

Equipe B: _____ Matricule: _____

Formateur _____ (lic. _____)
Assistant _____ (lic. _____)

Formateur _____ (lic. _____)
Assistant _____ (lic. _____)

Marqueur B _____
Chronomètreur A _____
Délégué A _____
Délégué B _____

Voir sur le CP le numéro du match, il est noté également sur notre site web
U12 (catégorie) E (série) (exemple)
C'est l'arbitre qui doit l'indiquer (début et fin de match)
Nom des arbitres
Equipe A : BCDA Matricule : 1215 (en ce qui concerne bcda)
Code couleur pour différencier les périodes

Temps morts	
Période 1	<input type="checkbox"/>
Période 2	<input type="checkbox"/>
Période 3	<input type="checkbox"/>
Période 4	<input type="checkbox"/>

Lister les joueurs par ordre de numéro
Mettre dans la 1^{er} colonne l'année de naissance du joueur
dans la 2eme colonne le nom du joueur
dans la 3eme colonne le numéro du joueur
Cocher les quarts temps dans lequel le joueur a joué.

Nais		Noms des joueurs		Participation				Fautes					
N°		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
11	12												
11	12												

Comptage des points : Explication feuille suivante
A la fin de chaque quart temps, les résultats de chaque équipe seront indiqués.
On indiquera le score final ensuite en dessous.
Toute la partie adverse doit être remplie par l'autre équipe

Nom du coach et numéro de licence

Ne pas oublier les signatures des coaches
Indiquer les délégués de chaque équipe + année de naissance (Le délégué DOIT être majeur et du club A ou autre*)
Marqueur B : celui qui fait la feuille de match → visiteur
Chrono A : celui qui s'occupe du marquoir → domicile
Délégué A : délégué banc domicile
Délégué B : délégué banc visiteur

* Si le délégué est d'un autre club : il doit avoir le formulaire validé par l'AWBB

Quand c'est à domicile, la feuille doit être déposée dans la boîte au lettre secrétariat.



Comptage des points U12

<p>Colonne A (équipe qui reçoit)</p> <p>Le joueur 18 marque un panier à TROIS points, 18 est inscrit et ENTOURÉ en face de la valeur 3 qui est BARRÉE</p> <p>Le joueur 12 marque un panier à DEUX points, 12 est inscrit en face de la valeur 5 qui est BARRÉE (3+2=5)</p> <p>Et ainsi de suite ...</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>A</th> <th>B</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>2</td></tr> <tr><td>3</td><td>3 5</td></tr> <tr><td>4</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>5 12</td></tr> <tr><td>6</td><td>6 13</td></tr> <tr><td>7</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>8 7</td></tr> <tr><td>9</td><td>9</td></tr> <tr><td>10</td><td>10</td></tr> <tr><td>11</td><td>11 4</td></tr> <tr><td>12</td><td>12</td></tr> </tbody> </table>	A	B	1	1	2	2	3	3 5	4	4	5	5 12	6	6 13	7	7	8	8 7	9	9	10	10	11	11 4	12	12	<p>Colonne B (équipe en déplacement)</p> <p>Le joueur 5 marque un panier à DEUX points, 5 est inscrit en face de la valeur 5 qui est BARRÉE</p> <p>Le joueur 12 marque un panier à TROIS points, 12 est inscrit et ENTOURÉ en face de la valeur 5 qui est BARRÉE (2+3=5)</p> <p>Le joueur 13 marque un panier à UN point (lancer franc), 13 est inscrit en face de la valeur 6 qui est NOIRCIE (5+1=6).</p>
A	B																											
1	1																											
2	2																											
3	3 5																											
4	4																											
5	5 12																											
6	6 13																											
7	7																											
8	8 7																											
9	9																											
10	10																											
11	11 4																											
12	12																											
<p>Dans le cas des paniers à trois points, le numéro du joueur doit être entouré</p> <p>Dans le cas des lancer franc, un point doit être fait sur le chiffre marqué</p>																												

A la fin de chaque quart temps, le marqueur doit entourer d'un cercle le dernier chiffre de points marqués par l'équipe, il soulignera d'un trait le score et le numéro du joueur.

Dans notre exemple, « A » a dix points et « B » a huit points. Tout est noté en rouge car nous sommes dans le premier quart temps. Pour le second quart temps, nous passerons à la couleur noire



IMPORTANT :

significations des lettres lors du contrôle de la feuille de match indiquées par l'arbitre :

- L** : absence de licence
- LC** : absence de licence technique (anciennement LT)
- A** : absence de certificat médical
- R** : PC 53 (liste des joueurs) absence de liste ou absence du joueur sur la liste. (uniquement en SENIORS)
- i** : absence de carte d'identité (**et** si pas de licence avec photo)

L'arbitre ne peut pas interdire à une personne (joueur ou autre) de participer à une rencontre.

DELEGUES AUX ARBITRES OU DE CLUB

Il y a deux types de délégués

- a) « Délégué aux arbitres » pour toutes les rencontres impliquant un arbitrage officiel
- b) « Délégué de club » pour toutes les animations de U 6 à U 12

Obligations

- a) Les deux clubs devront chacun présenter, avant le début de la rencontre, un délégué aux arbitres ou délégué de club, licencié majeur, ou joueur majeur non aligné, il doit être présent 30 minutes avant le début de la rencontre afin d'accueillir les arbitres;
- b) ces délégués, obligatoirement porteurs d'un brassard aux couleurs du club auquel ils sont affectés, seront continuellement à la disposition des arbitres et ne pourront exercer d'autres fonctions pendant la rencontre ;
- c) le délégué aux arbitres du club visité doit, en outre, prendre toutes dispositions utiles pour obtenir la présence de la police au terrain jusqu'au départ des officiels et des visiteurs. S'il ne parvient pas à obtenir cette présence, il doit y suppléer lui-même par l'adoption de toutes mesures utiles à l'effet d'éviter des incidents. .../...

Les rencontres pour les catégories inférieures à U12 ne nécessitent qu'un délégué de club. Si le délégué de club n'est pas inscrit ou est absent, une amende prévue au TTA sera appliquée.

Le délégué de club aura pour tâche d'apporter son aide et sa collaboration en toutes circonstances, dans le cas d'incident qui pourrait émailler une rencontre de 3&3 ou 4c4.

Les délégués aux arbitres auront notamment pour tâches :

- a) A l'arrivée des arbitres et au plus tard 30 minutes avant le début de la rencontre, le délégué visité doit leur remettre les clés des vestiaires et les récupérer après le match. Le délégué visiteur doit se présenter dans le vestiaire des arbitres 15 minutes avant le début de la rencontre ;
- b) Ils doivent se mettre continuellement à la disposition des arbitres et de veiller à la sécurité et au confort des arbitres, des officiels et des joueurs ;
- c) apporter leur concours à l'expulsion, décrétée par les arbitres, de personnes, soit de la zone neutre, soit dans le public ;
- d) d'être à même de renseigner les arbitres sur la conduite de leurs propres supporters et faire en sorte que l'identité d'un perturbateur soit immédiatement connue ;
- e) de prévenir, voire d'empêcher, tout envahissement de terrain, avant, pendant ou après la rencontre.

Si les délégués ne remplissent pas correctement leurs fonctions, l'arbitre peut exiger leur remplacement. En cas d'incidents, si les délégués ne remplissent pas correctement leurs fonctions, les arbitres peuvent exiger leur remplacement ou arrêter la rencontre s'ils ne trouvent pas de remplaçant. Outre l'application de l'article PC.49, le forfait de l'une ou de l'autre équipe pourra être prononcé, selon l'article PC.73.

f) Les délégués aux arbitres devront se trouver dans la salle, EN DEHORS du public. Les arbitres pourront exiger que ces délégués se trouvent à une place qui leur sera désignée.